

du Canada; mais à la veille des élections générales de 1896, il y eut un rayon d'espoir. A cette époque, la crise économique, les troubles scolaires du Manitoba et diverses autres questions firent naître l'espoir que le parti libéral pourrait sortir victorieux de la lutte; mais comme le disait une de ses nouvelles recrues, M. Tarte, "on ne gagne pas les élections avec des prières". Par conséquent, il lui fallait de l'argent pour influencer l'opinion publique qui commençait à se manifester en sa faveur. Il reçut des contributions de l'association des manufacturiers, de la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, de la banque de Montréal et d'autres organisations importantes, quoique ces contributions fussent modestes, si on les compare à celles que ces très morales institutions versent maintenant à la caisse des deux partis à chaque campagne électorale, et très modestes comparées à celles qui ont été versées au parti conservateur qui était alors au pouvoir. Cependant, avec la faveur populaire, elles ont suffi pour assurer la victoire.

Lorsque le temps vint de formuler le premier budget du gouvernement libéral, afin d'équilibrer les choses entre les engagements pris envers le peuple à qui ces promesses furent faites et les engagements privés pris envers des manufacturiers canadiens, le parti maintint le principe de la protection comme constituant la base de la politique libérale et inaugura le soi-disant tarif préférentiel comme fiche de consolation à ceux qui demandaient à grands cris le libre-échange et qui, comme mon honorable ami d'Edmonton-Ouest (M. Stewart), sonnaient le glas de la protection depuis vingt ans passés. Mais du moins, jusqu'ici nous n'avons pas à nous plaindre; cette politique, tout immorale qu'elle pût être dans sa conception, n'était pas dans l'ensemble mauvaise; et je puis dire que, novice ignorant que j'étais alors, j'ai voté en faveur de cette politique avec la meilleure bonne foi du monde. Mais pourquoi ai-je voté et pourquoi tout le parti libéral a-t-il voté en 1897? Le parti a voté en faveur d'une réduction du tarif à l'égard de toute nation, britannique ou étrangère, qui tendrait la main au Canada sur une base équitable de réciprocité. Le parti libéral n'avait pas décidé alors de renchérir sur le parti tory dans ses superficielles professions de loyauté ou ses professions de loyauté superficielle à l'empire britannique. Cette attitude a été adoptée comme constituant la politique du Canada pour le bénéfice du peuple canadien.

Nous étions au milieu de nos premiers accès de *delirium tremens* impérialiste en 1900 et c'est alors que M. Fielding fit très adroitement présenter par un ami de la Nouvelle-Ecosse, un homme de très haute culture qui au moins

[M. Bourassa.]

avait la sincérité de ses convictions comme impérialiste—un des rares libéraux impérialistes de l'époque—un amendement à la motion invitant la Chambre à se former en comité général. M. Fielding induisit M. Russell, un député d'Halifax, à se lever devant la Chambre pour proposer une résolution par amendement à la motion du ministre des Finances en exprimant l'espoir que le principe de la préférence britannique serait adopté. Je ne cite pas les termes précis de l'amendement. Je parle de mémoire; mais je sais que c'était bien là le sens de la motion. A cette époque la mère patrie était engagée dans sa lutte avec l'Afrique du Sud et on parlait dans cette motion de la dette de gratitude que notre pays avait contractée envers la métropole occupée dans le temps à rassembler les forces du plus grand empire que le monde ait connu afin de réduire deux petites nations dont la population réunie n'égalait même pas celle de la ville d'Hamilton. On exprimait le sentiment qu'afin de prouver notre loyauté à cet empire généreux qui alors était à perpétuer le crime le plus odieux qui ait été commis au cours du siècle dernier—et je tiens ces paroles de la bouche même des hommes d'Etat anglais les plus respectables de l'époque et appartenant à tous les partis en Angleterre—nous devrions créer un troisième tarif, inférieur à tous les autres et l'appliquer uniquement aux marchandises britanniques. Voilà le début de la préférence britannique préconisée alors par le gouvernement libéral et combattu par le parti conservateur auquel j'ai accordé mon humble et seul vote.

Puis survint la conférence de 1902 à laquelle M. Fielding prit part. Eh bien, de 1900 à 1902, le Gouvernement et les Canadiens avaient eu le temps de s'assagir suffisamment à l'école de l'expérience pour être en mesure de juger sainement des choses; et c'est à ce moment-là que M. Fielding prépara ce mémoire dont le très honorable premier ministre a cité des extraits cet après-midi, un mémoire qui se terminait par une phrase qui se retrouve presque mot pour mot dans la fameuse explosion du premier ministre, le 2 décembre, explosion dont je parlerai tout à l'heure. Or, quand on voit les deux partis se lancer des défis, à la manière des héros d'Homère et de Virgile, séparés par de profondes divergences, impatients d'établir lequel des deux est le plus loyal à l'empire, lequel des deux défend le mieux l'idéal de l'empire, je me vois forcé de répéter cette parole sensée d'un Anglais sensé: "*humbug*" des deux côtés. N'est-ce pas là me montrer fort impartial, monsieur l'Orateur?

Les dernières paroles de M. Fielding voulaient dire quelque chose ou elles ne voulaient rien dire. Si elles signifiaient quelque chose,